



URGENT : Litige avec un opérateur allemand

Par **Mondenini**, le **22/07/2014** à **01:19**

Bonjour,

Voilà ma situation est un peu compliquée. Il y a un an, j'ai dépanné un ami français que j'ai rencontré durant mon séjour Erasmus. Il a voulu ouvrir une ligne téléphonique chez O2 mais comme il était en déménagement j'ai donné mon adresse postale en expliquant au vendeur que j'allais quitter l'Allemagne et que je ne souhaitais pas être la titulaire de la ligne mais juste donner l'adresse allemande que mon ami en avait besoin étant donné qu'il payait avec son compte allemand.

Aujourd'hui ce soi disant "ami" n'a jamais payé ce forfait avec un iPhone et s'est évaporé dans la nature. Je l'ai appelé pour lui dire qu'on me réclamait une somme à payer et que lui s'en foutait.

Le deuxième problème qui se pose c'est que je vais repartir en Allemagne pour m'installer. Et j'ai peur que cette société téléphonique O2 me recontacte pour que je paye. Tous les papiers du contrat sont avec mon ami et bien sûr il a tout perdu durant son retour en France. Donc je ne me souviens même plus qu'est-ce que j'ai signé. (je sais c'est très naïf de ma part et ça me servira de leçon). La société m'a retrouvé en France et m'ont envoyé des lettres de rappels.

Concrètement quelle est la meilleure chose à faire ? Sachant que les autorités allemandes ne plaisantent pas et peuvent me créer des problèmes pour mon installation. J'ai pas les moyens de régler cette somme (600€ voire plus je ne sais pas). J'étais étudiante boursière en France et là je pars un an avec mes maigres économies pour travailler la-bas et postuler pour un master par la suite.

Merci de vos réponses par avance.